

Québec, le 29 avril 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bur. 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Je donne suite à la question que m'adressait la députée de Mirabel le 16 avril dernier à propos des mesures que je compte prendre afin de mettre en place un mécanisme de suivi des transactions foncières agricoles.

Le 11 septembre 2014, j'ai demandé aux directeurs régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à La Financière agricole du Québec et à l'Union des producteurs agricoles de me tenir informé de toute transaction de terres agricoles à des non-agriculteurs.

Plus récemment, les 16 et 17 mars dernier, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a tenu des auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative sur l'accaparement des terres agricoles. La question de la pertinence de mettre en place un mécanisme de suivi des transactions foncières agricoles a été posée aux intervenants entendus. Toutefois, le gouvernement est encore en attente des résultats des travaux de cette Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE PARADIS